

Référentiels CQP Chef d'équipe chapiste

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Préparer une intervention de coulage d'une chape fluide			
<p>Organisation préalable de l'intervention du coulage de chape fluide</p>	<p>Réaliser la reconnaissance du support à partir de son étude afin de garantir la bonne mise en œuvre de l'intervention.</p>	<p>Livret de validation des compétences</p> <p>Questionnaire illustré</p> <p>Entretien avec le jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés sont identifiés et revêtus. Le trait de niveau (trait de référence) est établi avec le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre en fonction de l'épaisseur du revêtement. - Le support est vérifié (planimétrie, altimétrie, propreté...). - Dans le cas d'un plancher bois, l'attestation garantissant la possibilité de mettre en œuvre une chape sur ce plancher est contrôlée. - La conformité de la réservation (épaisseur minimale, épaisseur maximale) vis-à-vis du cahier des charges est vérifiée. - Une chape de ravoilage est prévue si nécessaire. - L'alignement des baies vitrées, fenêtres, seuils de porte d'entrée, portes de communication est vérifié. - L'ensemble des contrôles liés aux travaux antérieurs sont réalisés y compris pour une chape de ravoilage (gaines techniques bien attachées, isolants conformes, sols chauffants et mise sous pression...). - L'information sur l'état du support est transmise aux maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrages ainsi qu'à sa hiérarchie.
			<ul style="list-style-type: none"> - Les directives du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre sont prises en compte. - Le cahier des charges ou le CCTP, tous les documents techniques (avis techniques, certifications etc.) sont collectés et les informations nécessaires à l'intervention sont sélectionnées et exploitées. - La correspondance entre le devis et le CCTP ou cahier des charges est contrôlée. - La faisabilité et les paramètres de l'intervention sont déterminés. - Les différents produits de chapes fluides sont maîtrisés. L'adéquation entre le type de chape et le chantier est analysée et contrôlée. - La mise en place des joints de fractionnement de la chape est précisée. - La fiche de chantier ou tout autre document d'intervention est réalisé. - L'adéquation entre les objectifs et les moyens à déployer (durée, matériel...) est analysée et si nécessaire discutée avec la hiérarchie. - Les informations relatives aux travaux antérieurs et ceux à venir sont recueillies. - Les aspects législatifs et assurantiels sont compris et maîtrisés - Le protocole est présenté aux clients et aux collaborateurs.
<p>Prévoir l'intervention sur le plan matériel et logistique en respectant les directives, afin de garantir la fluidité de l'intervention et l'organisation de l'équipe.</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Le travail de l'équipe est planifié et les objectifs sont adaptés en fonction du rôle de chacun. - L'ensemble de l'outillage adapté aux techniques utilisées est préparé. - Le bon état de l'outillage est contrôlé. Le fonctionnement du matériel est testé. - A partir d'une lecture attentive du document d'intervention, les accessoires à mobiliser sont préparés. - Les informations importantes de sécurité, d'organisation et de réalisation de l'intervention sont données en temps voulu et répétées autant que de besoin.

Référentiels CQP Chef d'équipe chapiste

<p>Exécution des travaux préparatoires au coulage de la chape fluide</p>	<p>Anticiper une pré-commande de la chape à partir de l'analyse de l'intervention et d'une première quantification afin de garantir le début de l'intervention.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'agrément de la centrale fixe ou mobile est vérifié. - Une première estimation du cubage est réalisée à partir de l'analyse de l'intervention. Les quantités sont adaptées à la surface de l'intervention et à la hauteur de réservation. - Les spécificités du produit et les normes attendantes contenues dans l'avis technique sont prises en compte. - L'ensemble des informations (date, heure, produit...) sont communiquées aux fournisseurs et sa hiérarchie. - Les règles d'hygiène et les consignes sécurité sont régulièrement rappelées. - Le respect des règles PPSPS, normes et obligations en matière de sécurité et de conditions de travail sur le chantier est régulièrement contrôlé. - Le salarié sauveteur secouriste du travail (SSST) est identifié par le candidat. - Les demandes d'autorisation de voiries sont prévues et l'ensemble des documents est disponible le jour de l'intervention. - Les zones de stationnement du camion toupe ou de la centrale mobile sont prévues ainsi que la zone de pompage. - Les panneaux de sécurité pour les autres usagers de la voie de circulation sont installés. - Les machines sont installées dans le respect des normes de sécurité. Les matériaux sont stockés aux endroits prévus. - Une gestion opérationnelle de la coactivité sur le chantier est appliquée. - Les autres intervenants du chantier sont informés (neutrisation des espaces communs, durée du coulage).
	<p>Assurer la mise en sécurité de l'intervention dans le respect des règles de sécurité afin de garantir un environnement de travail sécurisé.</p>		

Référentiels CQP Chef d'équipe chapiste

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Coordonner la mise en œuvre d'une chape fluide			
Coulage de la chape fluide	Préparer le support et la zone d'intervention à partir du type de pose déterminée et des spécificités de l'intervention afin de garantir la bonne mise en œuvre de la chape.	<p>Livret de validation des compétences</p> <p>Questionnaire illustré</p> <p>Entretien avec le jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les EPI adaptés sont revêtus. - Les piges pour la chape de ravoirage sont installées si nécessaire. - La chape ravoirage est effectuée si nécessaire. - Dans le cas d'une chape flottante, les isolants (phonique, thermique) sont installés. Dans le cas d'une chape désolidarisée, le film de désolidarisation est installé. - Les bandes périphériques sont installées et l'épaisseur est adaptée en fonction de la nature et de la surface du support. - L'emplacement des joints de dilatation est déterminé et ils sont installés. - Les arrêts de coulage sont réalisés. - Les spécificités liées à certains ouvrages (escalier, cheminée) sont prises en compte et les réservations sont effectuées. - L'exposition au soleil et les conditions d'aération sont vérifiées. Des mesures de protection sont appliquées si nécessaire. - Les piges sont installées. - Les piges sont mises à niveau en fonction du trait de référence. - Si le produit est commandé auprès d'une centrale fixe, la commande est réajustée en fonction du cubage précis. - Les règles d'hygiène et de sécurité sont régulièrement rappelées. - Le bordereau de livraison de l'industriel est analysé (le produit livré correspond au produit commandé) et complété. - Les spécificités du produit et les normes attendantes contenues dans l'avis technique sont prises en compte. - La qualité de la chape fluide est contrôlée visuellement. - La fluidité de la chape fluide est contrôlée à partir du test d'étalement. - Les critères d'étalement sont maîtrisés et vérifiés. - En fonction du résultat du test d'étalement, le produit est ajusté en ajoutant de l'eau conformément à son avis technique ou refusé. - En cas d'imprévu, des solutions adaptées sont trouvées, en autonomie ou avec la hiérarchie si l'imprévu nécessite des adaptations complexes. - L'usage du matériel de pompage de l'entreprise est maîtrisé et manipulé dans le respect des règles de sécurité. - Les spécificités du produit indiquées dans leurs documents de référence (avis technique, certificats...) sont prises en compte lors du coulage. - Le produit est coulé dans le respect des règles de l'art. - Les points spécifiques de vigilance et les règles de l'art propres à l'enrobage d'un plancher chauffant sont appliquées si nécessaire.
			<p>Superviser le coulage de la chape</p> <p>en veillant à la bonne utilisation du matériel de pompage afin de garantir la mise en œuvre de la chape.</p>

Référentiels CQP Chef d'équipe chapiste

	<p>Effectuer les finitions à l'aide du matériel adéquat afin de niveler la chape.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le travail est réparti pour chaque collaborateur. - En cas d'imprévu, des solutions adaptées sont trouvées, en autonomie ou avec la hiérarchie si l'imprévu nécessite des adaptations complexes. - Les spécificités du produit indiquées dans leurs documents de référence (avis technique, certificats...) sont prises en compte lors des travaux de finition. - Le débullage de la chape est réalisé avec le matériel approprié (balai débulleur, barre à débuller). - Les consignes de sécurité relatives à l'utilisation du matériel sont maîtrisées et appliquées. - Les produits de cure sont appliqués si nécessaire. - Le surplus de produit est renvoyé vers le camion afin de respecter le processus environnemental. - Les conditions d'aération et d'ensellement sont vérifiées. - La fiche d'information est mise en place avant le départ du chantier conformément avis techniques.
	<p>Veiller à l'entretien du matériel et l'outillage, en utilisant les moyens adaptés afin de garantir sa pérennité et sa fonctionnalité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'entretien et la vérification du matériel et des outils sont réalisées après l'intervention. - Les consignes de sécurité relatives à l'utilisation du matériel sont maîtrisées et appliquées. - Si un dysfonctionnement est repéré, la procédure à suivre est appliquée. - Les informations importantes relatives à l'état du matériel sont identifiées et communiquées à l'ensemble de l'équipe.
<p>Repli de l'intervention</p>	<p>Nettoyer la zone de travail, dans le respect des règles environnementales, afin de restituer un espace propre et parfaitement rangé pour les prochains travaux à effectuer.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les outils utilisés (pompe à chape, piges, balai débulleur, barres à débuller...) sont nettoyés et rangés dans le respect des consignes de sécurité. - La zone d'intervention est nettoyée et restituée parfaitement rangée. - Les déchets sont triés puis évacués dans le respect des règles environnementales. - Les panneaux de signalisation sont enlevés.
	<p>Effectuer les opérations de finition post-séchage tout en réalisant les contrôles afin de clôturer l'intervention.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles de la planéité de la chape sont réalisés. - Les contrôles permettant de s'assurer qu'il n'y a pas de laitance ou de fissuration sont effectués. - Dans le cas de fissures éventuelles, les réparations à effectuer sont appliquées. - La chape est poncée si le produit appliqué le requiert. - Le délai du ponçage est organisé afin de gérer les plannings d'intervention. - Le test d'humidité est réalisé s'il est demandé.
	<p>Rédiger les documents de fin d'intervention, à partir des informations collectées, afin de rendre compte de l'intervention.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Un document de fin d'intervention est réalisé. - Des informations claires sur les travaux réalisés sont intégrées au document de fin d'intervention. - Un document recensant les informations nécessaires à la traçabilité de la chape est réalisé et transmis aux autres intervenants.